# Commission Départementale à l'Arbitrage

# PROCES VERBAL N° 06 - Vendredi 12 janvier 2024 à 18h00

<u>Vice-président</u>: M. Thierry LESVIGNE

Présents: MM. Georges BARREAU - Grégory DEROUBAIX - Éric JOLY -

Georges LACOTE - Christophe MARTINEZ - François PADJEN

Visioconférence: M. Maxime KERROUX

Excusés: Mme Lucie PIQUEMAL

M. Maxime GUICHOU - Pascal PIQUEMAL

<u>Absents</u>: M.

<u>Assiste</u>: M.

La séance est ouverte par le Vice-président à 18h00.

Il remercie l'ensemble des membres présents ou en visioconférence, fait part des excuses reçues et propose d'examiner l'ordre du jour ci-après.

#### ORDRE DU JOUR

- ▶ Approbation P.V N° 5 du 24 novembre 2023
- ▶ Bilan Stage de mi-saison du 06 janvier 2024 à Bram
- Convocation d'un arbitre suite à l'arrêt d'une rencontre
- ▶ Remplacement de la personne chargée des désignations des jeunes arbitres
- Promotion d'un Jeune Arbitre District
- ▶ Stage Formation Initiale à l'Arbitrage
- Manquements
- ▶ Informations Questions diverses Date de la prochaine C.D.A.

# APPROBATION P.V N° 5 DU 24 NOVEMBRE 2023

Approbation à l'unanimité des membres présents de la C.D.A. du procès-verbal N° 5 du 24 novembre 2023.

# BILAN STAGE MI-SAISON DU 06 JANVIER 2024 À BRAM

Le vice-président fait part à la Commission du déroulement du stage.

47 arbitres présents sur 71 ce qui représente 66 % du corps arbitral.

La CDA remercie monsieur Daniel Feuillade, C.T.R.A, pour son intervention et monsieur Jérôme Tisseur Président de la Commission de Discipline du District de l'Aude de Football pour la sienne.

Le rattrapage du stage de mi-saison sera mis en place le dimanche 28 janvier 2024 à Laure-Minervois à la Maison des Associations (située à 50 mètres du Stade - Parking devant les vestiaires).

Epreuve théorique de 09h00 à 10h00 pour les arbitres concernés.

Epreuve physique de 10h15 à 11h00 (ne concerne que les arbitres qui ne l'ont pas encore validée). Les arbitres concernés par ces épreuves ont été prévenus par courriel.

La Commission Départementale à l'Arbitrage du District de l'Aude de Football remercie la ville de Bram pour la mise à disposition de ses infrastructures ainsi que le Groupement de Football Piège Lauragais Malepère pour leur aide à l'organisation de ce stage.

Un courrier de remerciements sera expédié à la municipalité et au club local en la personne de monsieur Franck Varilles.

# CONVOCATION D'UN ARBITRE SUITE A L'ARRET D'UNE RENCONTRE

Le District a été destinataire d'un courrier.

L'arbitre de la rencontre a été entendu le 11 décembre 2023 suite à l'arrêt de la rencontre. Un retour sera fait à l'arbitre.

# **RAPPEL**

Considérant l'Article 128 Alinéa 2 des Règlements Généraux de la FFF:

« Pour l'appréciation des faits, leurs déclarations ainsi que celles de toute personne missionnée par les instances pour la rencontre et assurant une fonction officielle au moment des faits, sont retenues jusqu'à preuve contraire »

#### NOTE DE LA COMMISSION

En application de l'Article 128 susvisé, il est rappelé que l'arbitre est une personne neutre qui ne penche ni pour l'une ni pour l'autre partie, mais dont le jugement, comme celui de quiconque, peut être sujet à l'erreur. En revanche, sa bonne foi ne peut être mise en cause sur le fondement de simples allégations, sous peine de rendre tout simplement impossible la pratique du sport de compétition. Il y a ainsi lieu de faire application du postulat selon lequel le rapport de l'officiel vaut présomption d'exactitude des faits. Il en résulte que les déclarations d'un arbitre ne peuvent être contestées que si des éléments objectifs, précis et concordants, amènent avec une certaine évidence à s'en écarter.

# REMPLACEMENT DE LA PERSONNE CHARGÉE DES DÉSIGNATIONS DES JEUNES ARBITRES

La C.D.A prend acte de la décision de M. Maxime Guichou de ne plus pouvoir assurer les désignations des jeunes arbitres et confie cette mission à M. Maxime Kerroux.

M. Maxime Guichou continuera d'assurer la tenue des observations jusqu'à la fin de la saison en cours.

#### PROMOTION D'UN JEUNE ARBITRE DISTRICT

Le vice-président porte à la connaissance des membres de la C.D.A la promotion de M. Zachary Deroubaix, jeune arbitre du District.

Suite à des tests physiques et écrits à Castelmaurou ce jeune arbitre est promu Jeune Arbitre de Ligue.

La commission ne peut que se réjouir du travail reconnu par la Ligue de Football d'Occitanie et félicite M. Zachary Deroubaix pour sa promotion.

#### STAGE FORMATION INTIALE A L'ARBITRAGE

Les clubs audois ont inscrit 18 stagiaires à cette Formation Initiale à l'Arbitrage.

Un courriel a été envoyé à l'ensemble des candidats.

### **MANQUEMENTS**

#### XXXXX - Arbitre District 2

Cet arbitre a été negligent dans le respect des fonctions administratives qui lui incombent.

En conséquence de quoi, la Commission Restreinte de la CDA décide d'infliger à monsieur XXXXX un rappel à ses devoirs conformément aux dispositions de l'Article 79 du Titre 18 Sanctions Administratives du Règlement Intérieur de la CDA.

La présente décision est susceptible d'Appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de l'Aude de Football (SECRETARIAT@aude.fff.fr) dans les 7 jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'Article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

# INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES - DATE DE LA PROCHAINE C.D.A.

- Proposition d'une Formation d'Arbitre Futsal par MM. Kerroux et Piquemal. Les candidats intéressés doivent se faire connaître par courriel auprès de M. Maxime Kerroux à l'adresse suivante : maxime.kerroux@gmail.com.
- La formation administrative pour les candidats reçus à la FIA de Laure Minervois se déroulera le samedi 03 février 2024 à 09h30 au District de l'Aude de Football.
- La prochaine CDA se tiendra le vendredi 09 février 2024 à 18h00 au District.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le Vice-président M. Thierry Lesvigne remercie les membres présents pour la qualité des échanges et leur investissement au sein de la Commission et lève la séance à 20h00.

A l'issue de la réunion le vice-président, les membres de la Commission et les observateurs / accompagnateurs présents ont partagé un moment convivial à travers un repas et le partage de la galette des rois.

Le Secrétaire BARREAU Georges Le Vice-président LESVIGNE Thierry